



**COMPTE RENDU
COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
23 FÉVRIER 2016**

Étaient présents :

Audet, Sébastien
Bergeron, Sylvain
Grenier, François
Mailloux, Richard
St-Amand, Mélissa
St-Arnault, Daniel
Vézina, Annie

Était absent :

Dubé, Yves

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Il est proposé par Annie Vézina, appuyé par François Grenier, que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point # 10,1 (lunettes de sécurité).

1.1. Point d'information concernant le représentant des ressources matérielles ;

Les membres du comité sont informés que le représentant des Services des ressources matérielles et de l'information sera dorénavant Sylvain Bergeron.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2015 ;

Il est proposé par François Grenier, appuyé par Sylvain Bergeron, que le compte rendu soit adopté. Le comité demande des informations additionnelles concernant l'événement # 383.

3. Retraits préventifs et réaffectations depuis le 13 novembre 2015 ;

Il est proposé par Sébastien Audet, appuyé par Richard Mailloux, que la liste soit adoptée.

4. Rapports d'incidents/accidents depuis le 13 novembre 2015 ;

Il est proposé par Daniel St-Arnault, appuyé par Sébastien Audet, que la liste déposée soit adoptée. Le comité demande des informations additionnelles concernant l'événement

381 et rappelle son intérêt à participer au comité de travail au sujet de la politique de cadenassage.

5. Suivi à une demande écrite concernant les laboratoires de la Cité étudiante Polyno ;

Daniel St-Arnault fait la lecture de la réponse écrite adressée à l'employé concerné. Sylvain Bergeron informe les membres du comité que les produits non utilisés ont été récupérés par une firme spécialisée. Il est proposé par Sébastien Audet, appuyé par Sylvain Bergeron, qu'une procédure de transport de produits de laboratoire entre les écoles soit écrite et que les directeurs des écoles secondaires soient sensibilisés aux normes en vigueur à cet effet.

6. Visites dans les écoles/services ;

Daniel St-Arnault dresse un portrait des pavillons visités, à l'exception du Centre de formation générale Le Retour, du centre administratif et de la Cité étudiante Polyno qui seront visités au cours des prochaines semaines. Aussi, les membres du comité sont informés que la révision des plans d'évacuation est en cours. Il est proposé par Daniel St-Arnault, appuyé par Mélissa St-Amand, que les modifications à apporter aux éléments non-conformes des pavillons soient établies selon un ordre de priorité et qu'un échéancier soit fixé.

7. Panneaux de signalisation (limite de vitesse) ;

Il est proposé par Daniel St-Arnault, appuyé par Sylvain Bergeron, que des pancartes de signalisation soient installées dans les stationnements afin que les automobilistes ne dépassent pas la limite de vitesse de 20 kilomètres par heure.

8. Passage piétonnier (point d'information) ;

Les membres du comité sont informés que le passage piétonnier dans le stationnement du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi est installé seulement à la demande de la direction.

9. Activité de sensibilisation ;

Il est proposé par Sébastien Audet, appuyé par Daniel St-Arnault, qu'une conférence soit organisée afin de sensibiliser les employés à l'importance de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

10. Divers ;

10.1. Lunettes de sécurité ;

Il est proposé par Sébastien Audet, appuyé par Sylvain Bergeron, qu'une note de service soit écrite afin d'établir les règles entourant les lunettes de sécurité (les montants admissibles, la fréquence de remplacement, etc.).

11. Date de la prochaine rencontre ;

Il est proposé que la prochaine rencontre soit fixée en mai.

12. Levée de la séance à 9h55.

Le Président,

Daniel St-Arnault